

## COMMUNE DE GRUSSENHEIM

# PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2014

*Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

### Membres présents :

Mmes WEIXLER Colette, GRUNENBERGER Laetitia, DECK Nathalie, JEHL Nathalie et SIMLER Agnès

MM GROLLEMUND René, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, CHASTE Bruno, SCHÖNSTEIN Laurent, HABERKORN Christophe, SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : ./.

Secrétaire de séance : Mme GRUNENBERGER Laetitia

### Ordre du jour

1. Désignation d'une secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu des séances précédentes
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis de construire, déclaration préalable)
5. Location de la chasse communale (période 2015 - 2024)
6. Travaux de voirie
7. Divers

Avant de débiter la séance, Mr le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : Travaux rue d'Alsace. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Mr le Maire à rajouter ce point à l'ordre du jour de la réunion.

### 1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Grunenberger Laetitia est désignée en qualité de secrétaire de séance.

## **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE**

Les procès-verbaux des dernières séances sont approuvés par les membres du conseil municipal.

## **3. COMPTE RENDU DE REUNIONS**

Mr le Maire a présenté les comptes rendus ci-après :

- réunion du conseil de communauté de la CdC du Pays du Ried Brun du 24 septembre
- tour du ban communal par le conseil municipal le 27 septembre
- rencontre avec le nouveau trésorier Mr Hueber Thomas le 30 septembre
- réunion avec les agents communaux le 1<sup>er</sup> octobre
- réunion de la commission communale du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération du 3 octobre 2014
- réunion relative aux TAP du 6 octobre

Madame Colette Weixler résume la réunion de la commission communale du fleurissement du 18 septembre 2014.

Le compte-rendu de la réunion de la commission culturelle de la CdC du Pays du Ried Brun du 7 octobre a été présenté par Mme Jehl Nathalie.

Mme Deck Nathalie et Mr Schönstein Laurent ont rendu compte de la réunion du Grand Pays de Colmar qui a eu lieu le 19 septembre.

## **4. URBANISME**

### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

Un avis favorable est émis au permis de construire déposé par Mr Fréminet Alexandre pour la création d'un carport et l'extension de la maison d'habitation.

Mr le Maire informe que le permis de Mr & Mme Boulanger a été refusé au motif que l'extension des bâtiments porte la surface à plus de 170 m<sup>2</sup> et que le dossier n'a pas été réalisé par un architecte. En effet, pour un projet d'extension d'une construction existante ayant pour effet de porter l'ensemble après travaux au-delà de 170 m<sup>2</sup>, le recours à un architecte est obligatoire.

### **DECLARATION PREALABLE**

Une déclaration préalable a été déposée par Mme Schwartz Noëlle pour la mise en place d'une clôture.

Le projet ne respectant par l'article 6-A du PLU ".../... *L'édification des clôtures ne peut se faire à une distance inférieure à 4 mètres de l'axe du chemin rural ou d'exploitation.../...*", il a été demandé au pétitionnaire de mettre le dossier en conformité avec cet article.

### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune dans le cadre de la vente de la parcelle sise section 2 parcelle 137/11 d'une superficie de 8 ares 18.

## **5. LOCATION DE LA CHASSE**

Le conseil municipal, après avoir été mis au courant des instructions réglementaires sur l'adjudication des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024, et notamment le cahier des charges arrêté par le Préfet et après avis de la commission communale de la chasse :

- prend acte de la décision des propriétaires, publiée le 6 octobre 2014 concernant l'abandon du produit de la chasse et décide d'affecter ce produit à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole à concurrence du montant du produit de la chasse,
- décide de fixer à 700 hectares la contenance des terrains à soumettre à la location,
- décide de procéder à la location en deux lots comprenant :
  1. le lot n°1 : 400 ha dont 27 ha de forêts + bosquets
  2. le lot n°2 : 300 ha dont 16 ha de forêts + bosquets

Mr le Maire donne également lecture d'un courrier qui a été adressé par la Société Cynégétique du Ried, actuel locataire du lot n°2.

## **6. TRAVAUX DE VOIRIE**

### **TRAVAUX RUE D'ALSACE**

Le projet de mise en place d'un plateau à l'intersection de la rue d'Alsace et rue de Seyches, décidé lors de la réunion du conseil municipal du 18 septembre 2014, est présenté.

La création de ce plateau engendre un coût supplémentaire de 26 081,40 € H.T. (lot "voirie" et lot "câbles"). Ces travaux complémentaires devront faire l'objet d'un avenant.

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'avenant afférent à la création d'un plateau d'un montant total de 26 081,40 € H.T. (le lot 1 "Voirie" pour un montant HT de 17 480,40 € et une somme de 8 601,00 € H.T. pour le lot 2 "Câbles" )
- autorise Mr le Maire à l'effet de signer cet avenant ainsi que toutes les pièces s'y rattachant.

Dans le cadre des travaux rue d'Alsace, un câble de l'éclairage public a été endommagé. Ce dommage a causé une panne d'une grande partie de lampadaires dans la rue d'Alsace et les rues de Seyches et du Stade. La panne a été réparée provisoirement.

### TRAVAUX DIVERS

En outre, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- la réalisation des travaux ci-après :

	HT	TTC
Zone de stockage des poubelles (derrière le cimetière)	1 361,00 €	1 633,20 €
Evacuation des eaux pluviales rue des houblons	2 314,00 €	2 776,80 €

- charge Mr le Maire de passer commande.

### 7. DIVERS

- **Tonte du terrain de football** : Mr le Maire informe que trois tontes sur huit ont été réalisées par Mr Dietsch. Du bilan effectué, il en ressort les conclusions ci-après :
  - tonte uniquement les après-midis en raison de l'humidité de l'herbe le matin
  - refus de tonte d'un agent les après-midis et heures supplémentaires pour le second (en raison des heures de travail actuelles)
  - problèmes de disponibilités de la remorque et de sa capacité (remorque différente)
  - durée d'une tonte : environ 5 heures
  - charge de travail déjà importante pour les agents durant la période estivale (espaces verts principalement).
 Ces éléments seront transmis au Football Club de Grussenheim
- **Eclairage du terrain d'entraînement de football** : Le Football Club de Grussenheim a adressé un projet de mise en place d'un éclairage supplémentaire au terrain de football. Ces travaux seront réalisés en propre régie par les membres du FCG. Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet. Il est tout de même précisé que le coffret électrique se trouvant près du club-house devra être mis en conformité.
- **Grillage pare-ballons** : Mr le Maire donne lecture du nouveau devis de l'entreprise Wunschel et précise que Mr Simler Etienne a sollicité un autre devis. Mr Simler précise également qu'il est possible d'obtenir une

éventuelle subvention de la Ligue du Football dans le cadre de ces travaux sur présentation d'un devis.

- **Sécurisation des cages de buts amovibles** : Mr Schönstein Laurent soulève le problème de sécurité des cages de buts amovibles du terrain d'entraînement. Mr le Maire précise que c'est aux membres du FCG de sécuriser ces derniers. Ce point sera néanmoins rediscuté lors d'une réunion de la commission communale.
- **Prochaines dates à retenir** : Différentes manifestations auront lieu ces prochains mois :
  - 11 novembre 2014 : cérémonies du 11 Novembre (dépôt de gerbe - remise de médailles d'honneur aux sapeurs-pompier - vin d'honneur)
  - 19 décembre 2014 : réception de Noël avec le personnel enseignant et communal
  - 3 janvier 2015 : réception de Nouvel An à 17 heures
  - 4 janvier 2015 : repas des aînés à 12 heures
  - 25 janvier 2015 : cérémonies commémoratives de la Libération
- **Classe verte de l'école de Muntzenheim** : Quatre classes de l'école de Muntzenheim effectuent une classe verte du 13 au 17 octobre prochain. Y participeront également des enfants de Grussenheim. Deux bus sont nécessaires pour le transport de tous les élèves. Mr le Maire propose que la commune de Grussenheim participe au coût du transport, à savoir le coût d'un bus aller-retour, soit 370,50 € TTC. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande et charge Mr le Maire d'en informer la commune de Muntzenheim.
- **Folie'flore** : Dans le cadre des journées d'octobre, un jardin Folie'Flore peut être visitée du 2 au 12 octobre 2014.
- **Intercommunalité** : Des réflexions sur le devenir de l'intercommunalité devront être engagées en fonction d'éléments chiffrés.
- **Prochaine réunion** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 18 novembre 2014 à 20 heures.

La séance est levée à 22 heures 50

Le Maire, Martin KLIPFEL